

[Communiqué]

association des agences
conseil et création



Paris, le 26 août 2026

Deux nouvelles agences rejoignent l'AACC

Caribou et Marie-Antoinette rejoignent l'Association des agences conseil et création (AACC). Ces deux nouvelles adhésions renforcent la diversité des expertises représentées au sein de l'organisation professionnelle et témoignent, en cette rentrée, de l'importance du collectif pour accompagner les transformations du secteur et défendre la valeur de ses métiers.

L'AACC, coprésidée par Tiphaine du Plessis, présidente de BETC FULLSIX, et David Leclabart, président d'AUSTRALIEGAD, accueille deux nouvelles agences indépendantes :

- **Caribou**, agence conseil en marketing relationnel, accompagne depuis 30 ans les marques dans leurs enjeux de conquête, d'engagement et de fidélisation.
- **Marie-Antoinette**, agence de conseil en influence(s), relations médias, social media, stratégie de contenu et événementiel fondée en 2010, accompagne les marques pour créer la conversation et émerger.

Ces adhésions viennent enrichir la pluralité des métiers et des points de vue réunis au sein de l'AACC. Les dirigeants de Caribou et Marie-Antoinette participeront désormais aux Clubs et Commissions de l'AACC, contribuant ainsi aux réflexions et aux propositions portées par l'organisation au service de l'ensemble de la profession.

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle ROUSSEAU

arousseau@aacc.fr